

Extrêmement
inflammable**Producteur**

ITW Produits Chimiques
99 Quai du Docteur Dervaux
F-92600 Asnières sur Seine France
Tel : 01.40.80.32.32 - Fax : 01.40.80.32.30

1. Identification du produit et de la société

Identification du produit : Aérosol.
Identification de la société : Voir producteur.
Nom commercial : **DEFINITIV'JELT.**
Type de produit : Colle
N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s) (%)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Butane</u>	: 20 à 50 %	000106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0	F+	12
<u>Acétone</u>	: 1 à 10 %	000067-64-1 / 200-662-2 / 606-001-00-8	F Xi	11-36-66-67
<u>Butanone</u>	: 1 à 20 %	000078-93-3 / 201-159-0 / 606-002-00-3	F Xi	11-36-66-67
<u>Méthylal</u>	: 1 à 30 %	000109-87-5 / 203-714-2 / ----	F	11
<u>Propane</u>	: 10 à 30 %	000074-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5	F+	12

3. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : Extrêmement inflammable. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Mode d'exposition dominant : Inhalation.
Symptômes liés à l'utilisation
- Inhalation : Essoufflement. Somnolence. Maux de tête.
- Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation. Peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau. Colle aux yeux et à la peau en quelques secondes.
- Contact avec les yeux : Irritant au contact direct avec les yeux. Rougeur. Douleur.
- Ingestion : L'ingestion de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4. Mesures de premiers secours

Premiers soins
- Inhalation : En cas de malaise par suite d'exposition, transporter immédiatement la victime à l'air frais. Mettre la victime au repos. Appeler un médecin.
- Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Ingestion peu probable. Rincer la bouche. Consulter immédiatement un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

DEFINITIV'JELT

Page : 2

Révision nr : 1

Date : 19/8/2004

Remplace la fiche : 0/0/0

004121

www.lisam.com

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats : Poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Brouillard d'eau.

- Contre-indiqué : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

Risques particuliers : Les vapeurs se mélangent facilement à l'air en formant des mélanges explosifs. L'exposition à la chaleur ou la contamination par certaines impuretés peut provoquer une décomposition produisant des gaz très volatils, d'où un risque de surpression pouvant provoquer une violente rupture de conteneurs fermés.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Mesures après fuite / épandage : Ecarter toute source d'ignition. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Diluer les résidus et rincer. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Les mélanges de déchets contenant du propane/butane ne doivent pas pénétrer dans les canalisations ou les égouts où des vapeurs pourraient s'accumuler et s'enflammer.

7. Manipulation et stockage

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Stockage : Protéger du gel. Conserver à une température ne dépassant pas 50° C. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Ne pas fumer.

Stockage - à l'abri de : Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. Etincelles. Flamme nue.

Manipulation : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- Protection des mains : Gants.

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

Hygiène industrielle : Prévoir une ventilation suffisante pour réduire les concentrations de poussières et/ou de vapeurs. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôle de l'exposition : VME (butane) = 800 ppm - 1900 mg/m³
VME (acétone) = 750 ppm - 1800 mg/m³
VME (butanone) = 200 ppm - 600 mg/m³
VME (méthylal) = 1000 ppm - 3100 mg/m³

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Liquide visqueux.

Couleur : Jaune.

Odeur : Solvant.

T° d'ébullition initiale [°C] : < 0°C

Densité : 0.67

9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Solubilité dans : Solvant.
Point d'éclair [°C] : < 0°C

10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales. La décomposition thermique génère : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone. Fumées toxiques.
Réactions dangereuses : Lors de l'utilisation, peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.
Conditions à éviter : Chaleur. Rayons directs du soleil. Flamme nue. Etincelles.

11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques : Aucune donnée disponible.
Toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique
- Inhalation : L'inhalation de vapeurs peut irriter les voies respiratoires. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Maux de tête.
- Cutanée : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- Oculaire : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant. Sensation de brûlure.
- Ingestion : L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.

12. Informations écologiques

Sur le produit : Aucune donnée disponible.

13. Mesures relatives à l'élimination

Élimination des déchets : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage. S'il n'est pas vide éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

14. Informations relatives au transport

Shipping name : 1950 AÉROSOLS, 2, F, ADR
- No ONU : 1950
Transport terrestre
- ADR/RID : Group : F
Class : 2
Transport par mer
- IMO-IMDG : Classe 2.1
- N° de fiche de sécurité : 2-13
- IMDG-Pollution marine : Non.
Transport aérien
- IATA : Classe 2.1
- Etiquette IATA : Flamm. Gas

15. Informations réglementaires

Symbole(s)



: Extrêmement inflammable.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

ref ISO : 123456

DEFINITIV'JELT

Page : 4

Révision nr : 1

Date : 19/8/2004

Remplace la fiche : 0/0/0

004121

www.lisam.com

15. Informations réglementaires (suite)

Phrase(s) R	: R12 - Extrêmement inflammable.
Phrase(s) S	: S02 - Conserver hors de portée des enfants. S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. S23 - Ne pas respirer les aérosols. S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Conseils de sécurité	: Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser cet aérosol uniquement pour les applications auxquelles il est destiné.
France	: Tableaux des maladies professionnelles prévus à l'article R, 461-3 du code du travail. Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

16. Autres informations

Texte des Phrases R du § 2	: R66 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R36 - Irritant pour les yeux. R11 - Facilement inflammable. R12 - Extrêmement inflammable.
Utilisations recommandées et restrictions	: Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission Européenne.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document